

## **VOLET SANITAIRE ET CALENDRIER DE REPRISE :**

### **LE SNICA-FO INTERPELLE LA DSR**

Le lendemain de l'intervention du SNICA-**FO** au CHSCT national des DDI, une conférence téléphonique s'est tenue avec Wassim Kamel, Sous-Directeur ERPC.

Ce CHSCT ayant positionné la DSR comme l'entité administrative responsable des conditions de la reprise d'activité, le SNICA-**FO** a interpellé le sous-directeur sur les points suivants :

### **Le volet sanitaire : préoccupation majeure des IPCSR et DPCSR**

Le SNICA-**FO** rappelle que les propositions portées par la DSR auprès du ministre de la santé doivent se fonder sur notre cahier de revendications. ([Cliquez ici](#)).

Le délai de 15 jours demandé par ERPC [le 10 avril dernier](#), pour discuter dans détail de chacune de nos revendications arrive à terme en cette fin de semaine. Une conférence téléphonique est d'ores et déjà programmée.

Les IPCSR et DPCSR ne conçoivent pas de reprendre le travail sans que des mesures de protection maximales soient mises à leur disposition. Le SNICA-**FO** ne lâchera rien !

### **Calendrier : où en est-on ?**

De nombreuses rumeurs circulent sur la date du redémarrage des examens du permis de conduire. Toutefois rien ne permet à ce jour de prédire les dates et les modalités de cette reprise.

Le plan de sortie du confinement ne devrait pas être communiqué par le gouvernement avant la fin du mois d'avril et bien que la DSR se penche actuellement sur des hypothèses, aucune date ou organisation ne peut être avancée.

Le SNICA-**FO** reste « *sur le pont* » pour veiller à ce que le calendrier retenu permette aux IPCSR et DPCSR de reprendre leurs missions dans les meilleures conditions.

### **Cellules locales de reprise : une alternative écartée**

La DSR avait pour projet de mettre en place des cellules départementales, au sein desquelles nous aurions pu retrouver notamment des représentants des organisations professionnelles des auto-écoles. Ces cellules avaient vocation à faire des propositions sur l'augmentation de la production de places d'examen dans chaque département !

Le SNICA-**FO** a clairement indiqué au Sous-directeur que nous étions opposés à toute instance locale de ce type, qui plus est dans un contexte où le gouvernement a imposé via une ordonnance le vol systématique de jours de congés pour tous les fonctionnaires ! (*Voir ci-dessous*)

Le Sous-directeur a donc décidé d'abandonner ce projet, ce dont nous nous félicitons.

### **Moins de congés, plus d'examens ?**

#### **Ce n'est pas aux IPCSR de payer la facture de la crise !**

L'ordonnance du 16 avril 2020 prévoit jusqu'à 10 jours de réquisition de congés ou RTT aux agents de l'Etat placés en Autorisation Spéciale d'Absence ([Cliquez ici](#)).

Ces dix jours de congés ou RTT volés aux IPCSR seront autant de jours où ils seront exposés au virus, dans une période où la sécurité sanitaire devrait imposer une moindre exposition au risque.

En outre, si la possibilité de réaliser des examens supplémentaires était envisagée, c'est un nouveau surcroît d'activité qui viendrait s'ajouter à la baisse du nombre de jours de repos des IPCSR ! Il est évident que la diminution du nombre de congés/RTT accentuera la fatigue et les difficultés organisationnelles chez tous les agents. Cela sera d'autant plus compliqué pour ceux qui ont des enfants ou des proches « vulnérables » dont ils doivent prendre soin.

Ainsi, Les IPCSR rencontreront certainement des difficultés à se libérer pour effectuer des examens supplémentaires si toutefois ils étaient disposés à prendre cette décision.